



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 1433

Texte de la question

M. François Rochebloine attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les nombreuses inquiétudes des associations et des particuliers concernant le devenir du projet de cohésion sociale, dont l'examen a été interrompu par la dissolution de l'Assemblée nationale. Le projet de loi, certes perfectible, ayant fait l'objet d'une large concertation lors de son élaboration, a suscité une forte attente et beaucoup d'espoir qu'il est impérieux de ne pas décevoir. Or il constate avec regret que l'exclusion n'a pas fait l'objet d'engagements fermes de la part de l'actuelle majorité lors de la campagne électorale. Aussi, souhaiterait-il savoir si elle envisage d'envoyer un signe fort en permettant à nouveau au Parlement de débattre sur un projet devenu urgent.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire fait part au Gouvernement du souhait exprimé par les associations de voir poursuivi le travail engagé à l'occasion de la préparation du projet de loi d'orientation relatif à la cohésion sociale. La discussion de ce projet de loi, qui avait été longtemps différée, a été interrompue par la dissolution de l'Assemblée nationale. Le Gouvernement considère pour sa part que l'ampleur et la gravité des questions en cause nécessitent une mobilisation rapide et d'envergure, et fait de cette question un dossier prioritaire. Dans son discours de politique générale, le Premier ministre s'est engagé à proposer au Parlement un projet de loi relatif à la lutte contre les exclusions sociales. La ministre de l'emploi et de la solidarité travaille avec l'ensemble des ministres concernés à l'élaboration d'un programme d'actions et d'un projet de loi relatifs à la prévention et à la lutte contre les exclusions.

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1433

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 1997, page 2451

Réponse publiée le : 29 septembre 1997, page 3198